



CCSB

Nos talents au service  
d'un écodéveloppement



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

## Comité de programmation LEADER du 27 novembre 2019

### Relevé de décisions.

#### ONT PARTICIPE AU COMITE DE PROGRAMMATION :

##### Sphère privée

Catherine LANTEAUME, titulaire, Tourisme

Dominique TRUC, titulaire, Agriculture

Michel SARLIN, titulaire, Personnes ressources

Didier VO DINH, titulaire, Artisanat

Tristan KLEIN, suppléant, Emploi et ESS

Anicq LECOCQ, suppléante, Conseil de développement

Claude GUILLEMIN, titulaire, Formation

Jean-Claude GAST, titulaire, Culture et jeunesse

##### Sphère publique

Jean-Pierre BRIOULLE, titulaire, Communauté de Communes Buëch-Dévoluy ;

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Alain D'HEILLY, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Marie TROCCHI, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Michel ROLLAND, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ;

Myriam HUGUES, suppléant, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ;

Pierre BRISSON, titulaire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;

René LAURANS, titulaire, Chambre d'Agriculture

##### Excusés :

Philippe ANTOINE, Nicolas LAUGIER, Christian GODART, Marie-Odile PUCHELLE, Pierre LAGARDE, Laure VANOORENBERGHE, Amélie SCARAFAGIO

##### Techniciens présents :

Thibaut ELAPHOS, gestionnaire, GAL Sisteronais-Buëch ;

Olivier JOURDAN, chef de projet, GAL Sisteronais-Buëch ;

**16 présents / 15 votants [8 sphère privée / 7 sphère publique]**

**Soit 72,86 % de présents votants dont 53,33 % de privés → double quorum atteint**

**ORDRE DU JOUR :**

- Etat d'avancement du programme LEADER
- Echanges sur les potentielles enveloppes complémentaires
- Programmation de l'animation 2019
- Programmation des dossiers issus de l'AAP6 (projets présentés en janvier 2019)
- Echanges autour de la mesure « coopération »
- Examen en opportunité des projets de la fiche action 6 :
- Questions diverses

**1. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME LEADER**

Ouverture de la séance par un point d'information sur les projets conventionnés et de leurs avancées respectives.

**2. ECHANGES SUR LES POTENTIELLES ENVELOPPES COMPLEMENTAIRES**

Etat d'avancement du programme, de la consommation et explication des enjeux d'une demande d'enveloppe complémentaire.

**3. PROGRAMMATION DU DOSSIER « ANIMATION ET GESTION DU GAL SISTERONNAIS-BUECH ANNEE 2019 »**

La Région a finalisé l'instruction des dossiers d'animation du GAL pour l'année 2019 (cela correspond aux frais de fonctionnement, d'animation et de communication du GAL de l'année en cours). Le Comité de Programmation doit approuver le tableau de programmation financière afin que le FEADER soit engagé.

Animation/fonctionnement GAL 2019  
RPAC190418CR0930010

Postes de dépenses	Montants retenus par poste de dépense			
	Montants présentés HT	Montants retenus HT	Montants présentés TVA	Montants retenus TVA
Communication	578,00 €	578,00 €	115,60 €	115,60 €
Autres prestations externes	3 540,00 €	3 540,00 €		
Couts indirects	11 682,24 €	11 682,24 €		
Frais de personnels	72 775,80 €	72 775,80 €		
Frais de déplacement, restauration, hébergement	7 949,80 €	7 949,80 €		
<b>Total</b>	<b>96 525,84 €</b>	<b>96 525,84 €</b>	<b>115,60 €</b>	<b>115,60 €</b>

<b>Assiette éligible</b>	<b>96 641,44 €</b>
--------------------------	--------------------

Source de financement	Montant prévisionnel présenté par le porteur de projet	Montant retenu par le GUSI
REGION	38 656,58 €	38 656,57 €
FEADER	57 984,86 €	57 984,85 €
<b>TOTAL PREVISIONNEL PROJET</b>	<b>96 641,44 €</b>	<b>96 641,42 €</b>

<b>Enveloppe globale GAL Animation/Fonctionnement</b>	<b>441 405,28 €</b>
<b>Enveloppe disponible après engagement FEADER (après programme 2018)</b>	<b>181 170,71 €</b>
<b>Enveloppe disponible après engagement FEADER (après programmation 2019)</b>	<b>123 185,86 €</b>

#### Programmation du dossier d'animation/fonctionnement du GAL – année 2019

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

Le Comité de Programmation approuve cette demande à l'unanimité, valide les montants retenus ci-dessus et engage le FEADER à hauteur de 57 984,85 €.

#### 4. PROGRAMMATION DES DOSSIERS ISSUS DE L'AAP 2018-AAP6-TO1

Il s'agit d'un dossier proposé en opportunité lors du comité de programmation du 29 janvier 2019. Il porte sur la fiche action 1 : « Développer les démarches d'accueil et d'accompagnement des créateurs, des repreneurs et des entreprises ».

##### Le dossier proposé à la programmation

- ❖ « Commbio : Accompagnement de la coopérative Alpes Coop Fruits pour l'organisation amont-aval de la filière de fruits bio du Sisteronais-Buëch » : Agribio 05

Note obtenue : 24/40 dont 18 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation Sisteronais-Buëch

Assiette retenue éligible 97 124,34 €

Taux d'intervention 90 %

Montant de l'aide 87 841,90 €

Montant autofinancement 9 712,47€

#### Répartition de l'aide

Région	40 %	34 964,76 €
FEADER	60%	52 447,14€

Nom de l'opérateur	Agribio 05
Nom du projet	Commbio : Accompagnement de la coopérative Alpes Coop Fruits pour l'organisation amont-aval de la filière de fruits bio du Sisteronais-Buëch
Personnes ne prenant pas part au vote (conflits d'intérêt)	Dominique TRUC (membre du bureau d'Agribio 05)
Nombre de votants	14 votants
Vote de programmation	Avis favorables : 14 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt) : Dominique TRUC <b>Le comité de programmation programme ce dossier et engage le FEADER à hauteur de 52 447,14 €</b>

## 5. PROGRAMMATION DES DOSSIERS ISSUS DE L'AAP 2018-AAP6-TO3

Il s'agit d'un dossier proposé en opportunité lors du comité de programmation du 29 janvier 2019. Il porte sur la fiche action 3 : « Appuyer les organisations dans la commercialisation de leur produit ».

### Le dossier proposé à la programmation

- ❖ Création d'un moulin à huile de noix : GAEC du Prieuré

Note obtenue : 28/40 dont 16 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Valdoule
--------------	----------

Assiette retenue éligible	100 000 €
---------------------------	-----------

Taux d'intervention	60 %
---------------------	------

Montant de l'aide	60 000 €
-------------------	----------

Montant autofinancement	40 000€
-------------------------	---------

### Répartition de l'aide

Région	40 %	24 000 €
--------	------	----------

FEADER	60%	36 000€
--------	-----	---------

Nom de l'opérateur	GAEC du Prieuré
Nom du projet	Création d'un moulin à huile de noix
Personnes ne prenant pas part au vote (conflits d'intérêt)	-
Nombre de votants	15 votants
Vote de programmation	<p>Avis favorables : 15  Avis défavorables : 0  Abstentions : 0  Ne prend pas part au vote (conflit d'intérêt) : -</p> <p><b>Le comité de programmation programme ce dossier et engage le FEADER à hauteur de 36 000 €</b></p>

**5. ECHANGES AUTOUR DE LA MESURE COOPERATION**

Rappel des règles et enjeux de la coopération LEADER.

**6. ANALYSE EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE LA FICHE-ACTION 6 « COOPERATION » 2019-AAP7-TO6****1° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO6-01**

Nom de l'opérateur	Association LESA
Nom du projet	Matériaux locaux : Valorisation de ressources territoriales comme matériaux de construction auprès du grand public et des professionnels du bâtiment
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	0
Double-quorum	15 votants (7 public / 8 privé) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	6
Avis d'opportunité	Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

**2° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO6-02**

Nom de l'opérateur	Association des compagnons du fruits bio des Alpes
Nom du projet	Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et poire bio des Alpes
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	2 (René LAURANS et Michel SARLIN)
Double-quorum	13 votants (6 public / 7 privé) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	6
Avis d'opportunité	Avis favorables : 11 Avis défavorables : 0 Abstentions : 2 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable.</b>

**3° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO6-03**

Nom de l'opérateur	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
Nom du projet	Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et poire bio des Alpes
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	2 (René LAURANS et Michel SARLIN)
Double-quorum	13 votants (6 public / 9 privé) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	6
Avis d'opportunité	Avis favorables : 7 Avis défavorables : 1 Abstentions : 5 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable.</b>

**4° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO6-04**

Nom de l'opérateur	Serres Lez'Arts
Nom du projet	Les transhumances artistiques
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	0
Double-quorum	15 votants (7 public / 8 privé) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	6
Avis d'opportunité	Avis favorables : 12 Avis défavorables : 0 Abstentions : 3 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable.</b>

## 5° projet présenté – 235-2019-AAP7-TO6-05

Nom de l'opérateur	Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
Nom du projet	Gypse en Haute-Provence : Du lien et du liant autour d'une ressource patrimoniale en devenir
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	2 (Michel ROLLAND et Myriam HUGUES)
Double-quorum	14 votants (6 public / 8 privé) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	6
Avis d'opportunité	Avis favorables : 0 Avis défavorables : 7 Abstentions : 7 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité défavorable.</b>

A Sisteron, le 05/12/2019

Philippe MAGNUS

Président du GAL Sisteronais Buech

